

UN SÉJOUR SANS SOUCI POUR DES JEUNES AU PAIR!

Accueillir un(e) jeune au pair pendant quelque temps dans une famille ? Pas de problème ! La formule Au Pair Assistance lui garantira une protection optimale, quel que soit le problème médical, et contribuera ainsi à faire de cette aventure une parfaite réussite.

GARANTIES

Assistance aux personnes

- Transport et rapatriement en cas de maladie ou d'incident médical
- ✓ Décès de l'assuré(e) en dehors du pays d'origine
- ✓ Retour sur le lieu de travail après rapatriement
- Membre de la famille auprès de l'assuré hospitalisé
 7 jours d'hospitalisation)
- Retour anticipé dans le pays d'origine en cas de décès / hospitalisation d'un membre de la famille
- Assistance juridique :
 - Avance honoraires avocat : € 1.250Avance caution pénale : € 12.500
- Envoi de médicaments indispensables ou de prothèse
- Transmission de messages urgents

Garanties complémentaires

- Remboursement des frais médicaux suite à une maladie ou un accident
 - Max. € 12.500 - Max. € 1.000.000

TARIF

Au Pair	Prime annuelle
Sans frais médicaux	€ 175
Avec frais médicaux	
- Remboursement max. € 12.500	€230
- Remboursement max. € 1.000.000	€ 275

